

ECOLAGES TARIFS ANNUELS 2022-23

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT ET PARCOURS DÉCOUVERTE

Durée cours	Elèves LEM**	Elèves habitant Pully, Belmont, Paudex	Adultes et élèves hors LEM
30 min.	Fr. 1 320.--	Fr. 1 040.--	Fr. 1 600.--
40 min.	Fr. 1 640.--	Fr. 1 300.--	Fr. 2 000.--
50 min.	Fr. 2 080.--	Fr. 1 680.--	Fr. 2 480.--
60 min.	Fr. 2 400.--	Fr. 1 960.--	Fr. 2 800.--

Parcours découverte

5 x 7 cours de 30 minutes. Inscription valable pour l'année entière.

Elèves habitant hors des communes de Pully, Belmont et Paudex

Sont considérés comme des élèves selon la Loi sur l'Enseignement de la Musique (LEM), les personnes résidant sur le territoire du canton de Vaud jusqu'à l'âge de 20 ans révolus - 25 ans si elles peuvent attester de leur statut d'étudiant ou d'apprenti - sauf si leurs parents bénéficient d'une exemption d'impôt sur le revenu ou la fortune en vertu des immunités fiscales prévues par les accords internationaux.

COURS COLLECTIFS

	Elèves non-inscrits à un cours individuel	Elèves inscrits à un cours individuel de l'EMP	Alumni (anciens élèves EMP), étudiants et apprentis
Initiation Musicale 50 minutes hebdomadaire	Fr. 520.--	Fr. 520.--	-
Choeur / Orchestre de 7 à 9 ans : mardi 16.15-17.15 de 9 à 12 ans : mardi 17.15-18.15 de 12 à 25 ans : mardi 18.15-19.15	Fr. 300.--	Fr. 0.--	Fr. 0.--
Solfège	Fr. 560.--	Fr. 280.--	Fr. 280.--
Musique de chambre 18 x 60 minutes minimum 4 élèves	Fr. 500.--	Fr. 160.--	Fr. 300.--
KidsCordes mercredi 14.30 à 15.30	Fr. 300.--	Fr. 0.--	Fr. 0.--

Rappel :

Sans une démission écrite parvenue au Secrétariat de l'EMP **avant le 31 mai**, l'inscription est tacitement renouvelée.

En cas de démission tardive ou de renonciation avant le début du cours, une débite de 20% de l'écolage est due.

Si un élève renonce à suivre toutes les leçons auxquelles il aurait droit durant l'année scolaire, le prix du cours demeure intégralement acquis à l'école.